

Point Solidaires Finances Publiques du 23 avril 2020

Vous trouverez ci-après plusieurs types d'informations :

- l'état des lieux de ce soir et un diagramme reprenant l'évolution depuis le 23 mars
- un compte-rendu national de la conférence téléphonique du 22 avril avec le DG
- un mot sur l'AG annuelle du syndicat qui devait se tenir... aujourd'hui...
- une réaction du syndicat national à une annonce de G. Darmanin dans la presse

Attention : la conférence direction/syndicats se tiendra demain vendredi à 11h00.

N'oubliez pas de nous faire remonter les informations sur christian.terranle31@gmail.com. Plus Yves Peyras au 06 20 29 60 68 et Christian Terranle au 06 19 35 90 26

État des lieux de la direction au soir du jeudi 23 avril 2020

Situation des agents en missions prioritaires

Nombre d'agents (A+, A, B, C) sur la liste PCA (effectif théorique) : 870

Nombre d'agents (A+, A, B, C) sur la liste PCA amenés à exercer leur mission à domicile (effectif théorique) : 202

Nombre d'agents (A+, A, B, C) présents ce jour dans les services : 378

Situation des agents qui travaillent à domicile

Nombre d'agents (A+, A, B, C) qui disposent d'un équipement de télétravailleurs (poste de travail avec VPN) : 218

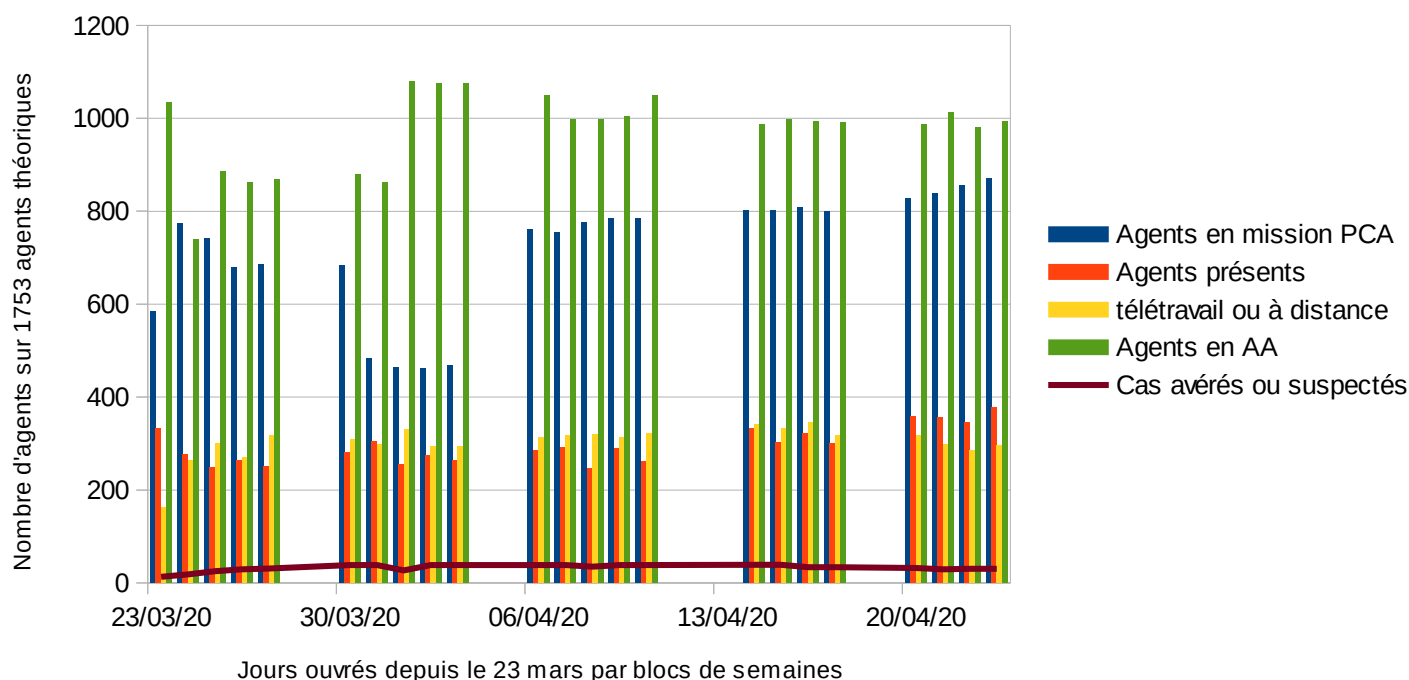
Nombre d'agents (A+, A, B, C) qui exercent une activité professionnelle mais sans l'équipement de télétravailleurs (webmail, PIGP) : 78

Nombre d'agents en autorisation spéciale d'absence liée au COVID 19 : 994

Cas ou suspicions de cas : 30

Diagramme de suivi des états des lieux depuis le 23 mars dernier

Evolution des données sur les personnels de la DRFiP 31 depuis le 23 mars 2020.
Attention entre le 31 mars et le 3 avril la direction avait changé le mode de calcul



Audio-conférence du 22 avril syndicats nationaux Direction Générale

Le DG a ouvert la séance en indiquant que **les propos du Ministre** avaient été tronqués par le journaliste du Parisien et qu'il aurait bien précisé qu'il s'en remettrait au plan établi par la DGFIP et par ailleurs fait état des contraintes et des inconnues de la période...

Solidaires Finances Publiques a demandé au DG de communiquer vers les agent.es pour les rassurer de ce point de vue au-delà des transcriptions journalières de nos échanges. Le DG n'a pas formellement acquiescé, mais affirme avoir donné des consignes en ce sens dans le cadre de la communication des directions locales vers la presse quotidienne régionale comme en interne.

Sur le sujet de **la campagne IR**, il considère qu'à ce stade elle se passe globalement bien, mis à part quelques situations très particulières. Il note avec un point de vigilance particulier les situations d'agressivité des contribuables relatées par plusieurs et indique y être sensible.

Plusieurs signalements concernant une forme de pression exercée dans certains endroits sur les personnels au regard des réponses téléphoniques ont trouvé la réponse suivante : recherche du bon équilibre entre réponses aux messages électroniques (qui sont satisfaisantes, même un peu trop en matière de délais, sic) et réponses téléphoniques qui doivent, selon lui, être surveillées dans la mesure où elles doivent permettre de ne pas perdre les contribuables qui auraient le plus besoin d'aide (partant du principe que les habitués de la démat passent plus facilement par la voie idoine). Si ces contribuables ne trouvent pas d'interlocuteur, le risque est de les retrouver de façon massive lors de la campagne en mode dé-confiné. Peut-être faudrait-il revoir la doctrine qui consiste à concentrer plutôt les soutiens sur e-contact que sur le téléphone (NDLR) ?

Nous restons en attente de précisions et de décision en ce qui concerne la plupart des **questions RH**, du fait d'arbitrages non encore rendus par le niveau interministériel.

Ceci concerne le report des congés 2019 et la date limite dépassée, question qui devrait trouver selon la DG des réponses dans le cadre d'une modification des modalités d'alimentation des CET, les congés bonifiés, au-delà du règlement des situations individuelles.

La DG attend impatiemment des mesures marquées par la souplesse en provenance de la DGAFP (l'espoir fait vivre, NDLR) pour livrer la doctrine DGFIP sur la question des jours RTT et congés.

Le chef des services RH indique par ailleurs qu'il préfère livrer des informations définitives et fermes que de donner des pistes qui n'aboutiraient pas au détriment des agent.es, mais qu'il est bien conscient de leur attente.

Il indique être dans l'attente d'arbitrages également pour les appels aux listes complémentaires des concours (le C en particulier), mais que les questions d'accueil et de formation ne doivent pas être négligées si la DGFIP devait accueillir une vague supplémentaire de nouveaux collègues.

Un rappel sera fait à l'attention des directions concernant le respect des droits syndicaux, notamment la possibilité de dépôt de CTS dans la période, à partir du moment où les consignes sanitaires sont pleinement respectées, en informant les chefs de service en cas de déplacement (de façon exceptionnelle).

Jeudi 23 avril 2020... c'était notre Assemblée Générale Annuelle !



Eh oui nous imaginons bien que vous l'aviez oubliée mais pas nous. Immédiatement après les premières annonces le bureau national a pris la sage décision d'annuler toutes les AG et s'est mis au travail pour envisager tous les moyens s'agissant du congrès qui devait se tenir du 25 au 28 mai prochains. Il a été possible, grâce à un gros travail de la section organisatrice et du bureau national de reporter ce congrès qui se tiendra finalement du 14 au 17 décembre.

Et bien entendu les Assemblées Générales locales sont elles aussi reportées. Nous n'avons pas encore décidé à quelles dates et lieu parce que nous voulons y voir un peu plus clair sur la situation sanitaire en premier lieu. Mais ce sera fort probablement soit avant les vacances de Toussaint (17 octobre au 1^{er} novembre), soit dans les 15 premiers jours de novembre.

Nous espérons pouvoir alors nous retrouver encore plus nombreux-ses que nous n'aurions été aujourd'hui. Et nous espérons surtout pouvoir échanger sur un avenir plus serein que celui auquel nous préparaient nos débats. Et surtout nous pensons vivement au pot de l'amitié que nous aurons plaisir à partager enfin.

PS : à celles et ceux qui ont acheté des billets de tombola pour le congrès soyez rassurés, ils gardent toute leur valeur pour la fin de l'année.

Campagne impôt sur le revenu : le début d'une seconde vague épidémique ?

Chaque année, à l'occasion de la campagne de réception du public organisée pour aider les contribuables à déclarer leurs revenus, plusieurs millions de visites dans les centres des finances publiques sont constatées. Mais dans cette période de pandémie, la « campagne IR 2020 » se déroule dans des conditions particulières.

Le ministre de l'Action et des Comptes publics n'a cependant pas hésité à déclarer dans une [interview parue ce jour](#), qu'il proposerait « une organisation de déconfinement pour les agents afin qu'ils soient en mesure, à partir du 11 mai, de mettre en place des rendez-vous physiques ou d'accueillir du public sans rendez-vous ». Autrement dit, qu'il envisageait rapidement une « campagne impôt sur le revenu » qui se rapprocherait de la normale. Il y a de quoi être déconfit. .

En 2019, **4,5 millions de personnes** ont été reçues dans les services de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP). Avec bien souvent, de longues files d'attente et des accueils surchargés. On imagine sans peine ce qu'une telle situation peut provoquer dans la période.

Tous les spécialistes s'accordent en effet à dire que le risque pandémique n'aura pas disparu avant une longue période. Pire, ils craignent une seconde vague. Ouvrir les services à plusieurs millions de personnes serait donc une folie : cela mettrait en danger les agent.es des Finances publiques et les contribuables.

Les discussions engagées entre les organisations syndicales et la Direction générale des Finances publiques, au plan national et local, montrent clairement une tentative de relever le nombre d'agent.es devant être physiquement présent.es dans les services. Les parties en présence sont très attentives cependant à la mise en œuvre des préconisations sanitaires attendues pour protéger les personnels (une obligation de l'employeur) et les contribuables. Les échanges portent également sur l'organisation du travail à distance et d'un accueil du public qui serait, exceptionnellement, compte tenu des circonstances, assuré largement et principalement par téléphone et courriel. Et pour l'heure, le Directeur général a précisé que la réception du public ne serait pas autorisée jusqu'au 11 mai et qu'il ne l'envisage qu'avec beaucoup de précautions bien après le 11 mai. Les autorités de Bercy n'ont semble-t-il pas accordé leurs violons...

Notre organisation avait demandé un [report de l'ensemble des échéances fiscales](#) et estime qu'un nouvel assouplissement devant garantir le risque sanitaire est nécessaire. Les agent.es des finances publiques sont particulièrement attaché.es à leurs missions de service public. Mais dans cette période historique, la priorité absolue demeure la protection de la vie et la santé, ce que les déclarations du Ministre mettent clairement en danger.

Informations mutation mais vraiment sous réserves

Je prends le risque de vous donner cette information parce qu'elle a été donnée hier dans une audio-conférence d'une direction. Nous avons interrogé ce matin la direction qui nous a répondu, en début d'après-midi qu'elle ne savait toujours pas. Or, par un autre canal, nous savons qu'il y avait ce matin une audio conférence entre le délégué interrégional et les directions d'Occitanie et que ce sujet a été abordé. Il semblerait que cela confirme l'info qui suit.

Évidemment nous reviendrons à la charge. Mais voilà ce que nous savons et qu'il faut donc prendre avec certaines réserves dans l'attente de l'annonce officielle sachant qu'à ce jour, la DG reste sur une affectation au 01/09/2020. Ceci dit, éventuellement à quelques jours près, ces tendances devraient se confirmer :

Pour les cadres C : le mouvement serait publié mi-mai, voire fin mai (sans combler toutes les vacances de postes)

Pour les cadres B : le mouvement national serait publié fin mai (et il serait complet)

Pour les cadres A : le mouvement national serait publié le 8 juin (date initialement prévue, mais sans prendre en compte les vacances d'emplois dues aux promotions en I Div)

ALOA (applicatif pour saisir la demande de mutation locale) ne serait disponible qu'en juin et ce n'est qu'à ce moment là que les agents pourraient saisir leur demande de mutations au plan local.

Bien entendu lors de la conférence de demain nous poserons à nouveau la question au DRFiP et nous poserons aussi les revendications qui vont avec ces mouvements de mutation. La première est que nous connaissions officiellement et au plus vite les dates nationales pour connaître les dates locales. La deuxième est que les agents aient tout le temps nécessaire, qui plus est dans la période, pour effectuer leurs vœux. La troisième est que soient définitivement écartées les réformes prévues par le NRP. Enfin, il faut que toute la transparence soit faite pour les organisations syndicales.

